CONGRÈS
INTERNATIONAL OUVRIER SOCIALISTE
DE PARIS

(Du 14 Juillet au 21 Juillet 1889)

Appel de la Commission d'organisation

LISTE DES DÉLÉGUÉS ET DES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES
ET PARTIS SOCIALISTES REPRÉSENTÉS

TÉLÉGRAMMES & LETTRES D'ADHÉSION

RÉSOLUTIONS

PARIS
IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, RUE DU CROISSANT, 16
—
1889

CONGRÈS
INTERNATIONAL OUVRIER SOCIALISTE
DE PARIS

(Du 14 Juillet au 21 Juillet 1889)



APPEL DE LA COMMISSION D'ORGANISATION

Ouvriers et Socialistes d'Europe et d'Amérique,

Le Congrès ouvrier de Bordeaux, formé par les délégués de plus de 200 Chambres Syndicales, ayant leurs sièges dans tous les centres ouvriers de France, et le Congrès de Troyes, formé par les délégués de 300 groupes ouvriers et socialistes représentant l'ensemble de la classe ouvrière et du socialisme révolutionnaire français, ont décidé de convoquer à Paris, pendant la durée de l'Exposition, un Congrès International ouvert au prolétariat du monde entier.

Cette résolution a été accueillie avec joie par les Socialistes d'Europe et d'Amérique, heureux de pouvoir se réunir pour formuler nettement les réclamations ouvrières au sujet de la législation internationale du travail, dont va s'occuper la conférence des représentants des gouvernements européens qui se réuniront à Berne en septembre prochain.

La classe capitaliste invite les riches et les puissants à venir contempler et admirer, à l'Exposition universelle, l'œuvre des travailleurs condamnés à

la misère au milieu des plus colossales richesses que jamais société humaine ait possédées. Nous socialistes, qui poursuivons l'affranchissement du travail, l'abolition du salariat et la création d'un ordre de choses dans lequel, sans distinction de sexe et de nationalité, toutes et tous auront droit aux richesses issues du travail commun, c'est aux producteurs que nous donnons rendez-vous à Paris le 14 juillet.

Nous les convions à venir resserrer les liens fraternels qui, en consolidant les efforts du prolétariat de tous pays, hâteront l'avènement du monde nouveau.

“ Prolétaires de tous les pays, unissons-nous ! ”

Allemagne. — Pour le Parti démocrate socialiste : A. BEBEL, DIETZ, FROHME, GRILLENBERGER, HARM, KUEHN, W. LIEBKNECHT, MEISTER, SABOR, SCHUMACHER, SINGER, Députés socialistes au Reichstag.

Alsace-Lorraine. — Pour la Société Républicaine socialiste des Alsaciens-Lorrains : JACLARD.

Amérique. — Pour les groupes socialistes de Buenos-Ayres : ALEXANDRE PEYRET.

Angleterre. — Pour la Ligue Socialiste : W. MORRIS, F. KITZ. — Pour l'Association du Travail : R. B. CUNNINGHAM GRAHAM, député socialiste de la Chambre des Communes, W. PARNELL, G. BATEMAN, H. CHAMPION, TOM MANN. — Pour la Trades union des mineurs d'Ayrshire : J. KEIR HARDIE.

Autriche. — Pour le Parti ouvrier socialiste : J. POPP, V. ADLER, E. KRALIK, A. ZINNRAM, N. HOFFMANN. J. KREUTZER, J. WINNIG, G. POPPER (Vienne) ; J. MACKART, H. FLOCKINGER. K. SAMS (Insbruck) ; A. WEIGNIS, J. SIEG (Linz) ; A. FRIEMEL, T. HEINZ, V. WIENER, A. BOZEK (Steyr) ; K. SCHNEEWEISS, A. KLOFAC, A. SOBOTKA, J. HYBES (Brunn) ; V. STURZ, F. DOZEK, F. NEMECEK (Prague) ; F. ZEDNICEK, R. ZACHOLKO (Prossnitz) ; A. GERIN, C. GIEKAR, J. LAX (Trieste) J. DANILUK (Lemberg) ; F. ADENAN (Klagenfurt) ; C. RIEGER (Bratzan) ; J. ZIMMERMANN (Jagerndorf).

Belgique. — Pour le Parti socialiste de Gand ; ANSEELE, VAN BEVEREN.

Espagne. — Pour le Parti socialiste ouvrier : PABLO IGLESIAS, FRANCISCO DIEGO.

France. — Pour la Fédération des Chambres Syndicales et Groupes corporatifs de France : R. LAVIGNE ; pour la Fédération socialiste de France : G. BATISSE.

Grèce. — Pour le groupe des Socialistes Hellènes : PLATON, E. DRACOULIS, rédacteur de l'organe socialiste d'Athènes, ARDEN.

Hollande. — Pour le Parti démocrate socialiste ; DOMELA NIEUWENHUIS, député, CROLL.

Hongrie. — Pour le Parti ouvrier socialiste : LEO FRANKEL.

Italie. — AMILCARE CIPRIANI ; ALDISSIO SAMMITO (groupes socialistes siciliens) ; GIUSEPPE DEFRANCESCHI, FILIPO RURVTI, ENRICO SESANA, GNIOCCHI VIANI (groupes socialistes de Milan).

Norvège. — CARL JEPPESEN pour le Parti démocrate socialiste de Norvège.

Pologne — S. Mendelson (groupe de la *Walka Klas*) ; L. Anielewski (Comité ouvrier du "Prolétariat" de Varsovie).

Portugal. — Carvalho (Sociétés ouvrières socialistes).

Russie. — Pour l'Union des démocrates socialistes russes : Vera Sassoulitch. Pleckanoff. Axelrod. — Stepniak.

Pour la société des ouvriers russes à Paris, pour la caisse des publications socialistes russes de Zurich, pour la rédaction du journal russe, le *Socialiste*, pour un groupe de socialistes révolutionnaires de Pétersbourg, pour un groupe de la Narodnia Volia (Volonté du Peuple), résidant à l'étranger, Pierre Lawroff.

Suède. — Pour le Parti démocrate socialiste : Auguste Palm, Hjalmer Branting, Axel Dnaielson.

Suisse. — Brandt, vice-président de la Société du Grütli ; — pour le Parti ouvrier socialiste : A. Reichel, A. Steck.

Pour les chambres syndicales professionnelles de la Suisse, Merk.

QUESTIONS MISES A L'ORDRE DU JOUR

par la Conférence de la Haye :

A) Législation internationale du travail. Réglementation légale de la journée. Travail de jour, de nuit, des jours fériés, des adultes, des femmes, des enfants ;

B) Surveillance des ateliers de la grande et la petite industrie, ainsi que de l'industrie domestique.

C) Voies et moyens pour faire aboutir ces revendications.

D) Abolition des armées permanentes et armement du peuple (Question ajoutée par la Commission d'organisation de Paris).

LA CONFÉRENCE DE LA HAYE A DÉCIDÉ :

1° Que le Congrès International de Paris se tiendra du 14 au 21 juillet ;

2° Que le Congrès sera ouvert aux ouvriers et aux socialistes de tous les pays, en leur permettant de se conformer aux conditions politiques qu'ils subissent ;

3° Que le Congrès sera souverain pour la vérification des mandats et pour la fixation de l'ordre du jour ;

4° Toute Chambre syndicale et tout groupe socialiste ont le droit de se faire représenter par un délégué.

COMMISSION D'ORGANISATION DU CONGRÈS :

Pour la Fédération des Chambres syndicales de Paris : BOULÉ, BESSET, ROUSSEL, FÉLINE.

Pour le groupe socialiste du Conseil municipal : DAUMAS, ALPHONSE HUMBERT, LONGUET, CHAUVIÈRE, VAILLANT, Conseillers Municipaux.

Pour les organisations socialistes de Paris : VAILLANT, GUESDE, DEVILLE, JACLARD, CRÉPIN, MALON, LAFARGUE.

Pour la groupe socialiste de la Chambre des députés : BASLY, CAMÉLINAT, BOYER, CLUSERET, FERROUL, députés.



LISTE DES DÉLÉGUÉS

ET DES

ASSOCIATIONS OUVRIÈRES & PARTIS SOCIALISTES REPRÉSENTÉS

ALLEMAGNE

BEBEL, Auguste, député au Reichstag et au Landtag saxon.
BECKER, K.
BERNSTEIN, Ed.
BUSENBENDER, F.
BOCK, Wilh.
BRUHNS, Ful
DICKMANN, Ferd.
DIETRICH, Adam
ECKART, Daniel
EHRHARDT, F.
EWALD, F., conseiller municipal de Berlin.
FISCHER, Rich.
FLEISCHMANN, Emil.
FROHME, Karl, député au Reichstag.
FORSTER, H.
GECK, Ad.
GEYER, Fried., député au Landtag saxon.
GLOCKE, Théod.
GRÜNBERG, K.
HARM, Fried., député au Reichstag.
HEINE, Aug.
HIRSCH, F.
HILLMER, Ernst
HOFMAN, Franz
HOFFMANN, Adolf
HORN Georg,
IHRER, E. (citoyenne)
JŒST, F., député au Landtag de Hesse.
JUNGE, Herm.
KADEN, Aug.
KENFENHENER, J.
KERSTEN, Alexis
KESSLER, Gust.
KIRCHNER, F. E.
KLOSS, F.
KOENEN, H.
KOERNER, W.
KUNERT, Fritz, conseiller municipal de Berlin.
LEGIEN, F.
LEHMANN, Carl
LIEBKNECHT, Wilhelm, député au Reichstag.
LUTZ, Théod.
MAY, Ernst
MEISTER, Heinrich, député au Reichstag.
MUELLER, Herm.
MOLKENBUHR, Herm
PASCHKY, A.
PFANNKUCHT.
PFEIFFER, Aug.
PFEIFFER, Leonh
PINKAU, Karl
REISSHAUS, P.
ROEDIGER, Hugo
SCHIEMANN, Paul
SCHMIDT, W.
SCHNEIDER, Fz
SCHREIBER, Bald
SCHULZE, K.
SCHUMACHER, L., député au Reichstag.
SCHWARZ, Théod.
SCHWARZ, F.
SCHWEITZER, W.
SCHÜTZ, Osc.
SEGITZ, Martin
SEITZT, Julius
SOMMER, Bruno
STOLLE, W., député au Landtag saxon.
STRUENZ, Ant.
ULRICH, Carl, député au Landtag de Hesse.
VARENHOLZ, V.
VOLLMAR, député au Landtag saxon.
WAGNER, Paul
WALDERSKY, Hugo
WEDDE, Johannes
WESCH, F.
WERNAU, Jul.
WENEGER, Carl
WERNER, Wilh.
ZENKER, Théod.
ZETKINE Clara (citoyenne)
ZWIENER, Jos.

ALSACE-LORRAINE

Société républicaine socialiste des Alsaciens-Lorrains. . . .	Dr V. JACLARD

ANGLETERRE

Mitcham Branch (Socialist league).	T. COOPER.
Norwich-Branch (Soc. leag)	F. NETLOW.
Hammersmith-Branch (Soc. leag)	H. B. TARLETON.
Conseil de la Socialist league	F. KITZ.
— — —	W. MORRIS.
Manchester-Branch (Soc. leag)	JOHN RITSOU.
Garmouth Branch (Soc. leag).	TOCHATI (citoyenne)
North Kensington branch (Soc. leag)..	LYNE.
East London (Soc. leag).	G. G. SCHACK (citoyenne).
Working-mens International Club.	W. WEST.
Hammersmith Radical Club	J. TOCHATI.
Bloamsbury Socialists.	DARD.
Walsall Socialists.	DRAKEN.
New-Rood Radical Club	HALLIDAY.
East Fivebury Radical Club	E. AVELING.
Labour Union Hoxton	K. DONALD.
Scottsh Labour party.	O. GIBRY.
Ayrshire Miners.	KEIV HARDIE.
Scheffield Socialist	J. E. CARPENTERS.
Electoral Labour Association.	CUNINGHAM GRAHAM, membre de la Chambre des Communes.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Groupes socialistes de Buenos-Ayres	ALEXANDRE PEYRET.

AUTRICHE

Vienne	RUDOLF-POKORNY
—	JULIUS POPP.
—	EMIL KRALIK.
—	Dr. VICTOR ADLER.
Brun	JOHANN HYBES.
Prague	VILEM KORBER.
Iagerndorf.	JOSEF FRANZ.
Bohème du Nord.	HERMANN DIETEL.
— —	ALTROHLAN.

BELGIQUE

Sociétés coopératives ouvrières de Gand	ANSEELE
Métallurgistes de Gand	VANDERHAEGEN
Cercles de propagande de Bruxelles	T. MAES

Fileurs de coton de Gand	J. SEFFERS
Fileurs de lin de Gand.	C. BAIRT
Tisserands de Gand	TOUCAIRT.
Cercles de propagande de Gand	STAUTEMAS.
Fédération ouvrière de Bruxelles.	CESAR DE PÆPE.
Mécaniciens du Centre	SELVARS.
Conseil général du Parti ouvrier belge	JEAN VOLDERS.
Fileurs de coton de Gand	HARDYN.
Fédération Anversoise	GŒTSCHALEK.
Coopérative le Werke.	MORTELMANS.
Borinage	DEFUISSEAU.

BOHÊME

Section tchèque de la Ligue slave	GEORGE HABROWSKY

BULGARIE

Cercle des étudiants bulgares de Bruxelles	MANY.

DANEMARK

Parti socialiste danois.	P. CHRESTENSIEN.
— —	A. C. MEJER.
Cercles socialistes d'Amare, d'Oesterbro, la Chambre syndicale des sculpteurs de Copenhague, Cercles allemands et suédois de Copenhague.	NICOLAI L. PETERSEN

ESPAGNE

Parti ouvrier socialiste	PABLO IGLESIAS.
Rédaction du *Socialista*.	JOSE MESA.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Socialist labor Party	BUSCHÉ.
Vereinigte Deutsche Gewerkschaften de New-York	F. E. KIRCHNER.
Vereinigte Jüdische Gewerkschaften de New-York	L. E. MILLER.
Vereinigte Jüdische Gewerkschaften de New-York	J. BARSKY.
United Brotherhood-Iowa.	CARL AHLES.

FINLANDE

	NICOLAS FINN.

HOLLANDE

Parti socialiste hollandais	J. A. FORTUYN.
— —	W. H. VLIEGEN.
— —	W. P. G. HELSDINGER
— —	F. DOMELA-NIEUWENHUIS, député.

HONGRIE

Parti ouvrier hongrois	Léo Frankel.
— —	A. Ihrlinger.
Cordonniers de Budapest	R. Popp.

ITALIE

Fédération Universelle de Peuples (section Latine) et ses nombreux groupes, sections, sous-sections d'Italie, d'Espagne, de Portugal, de Roumanie	Amilcare Cipriani
Imola: Les Enfants du Travail; La Fédération Imolèse; Le Parti Socialiste révolutionnaire	—
Bologne: Groupe J. B. Lolli; Cercle ouvrier; Cercle Socialiste; Sociétés Ouvrières	—
Fédération Socialiste de Prédappio	Amilcare Cipriani, A. Costa, député, et Croce.
Santarcangela; Cercle de la Jeunesse Socialiste; Fédération Socialiste	—
Les Socialistes révolutionnaires de Santandrea	—
Cercle Socialiste A. Cipriani de Forlimpopoli	Amilcare Cipriani.
Ravenne: Cercle des Droits de l'homme; Ligue Socialiste du Territoire de Ravenne; Cercle Socialiste féminin Louise Michel; Cercle des Femmes Socialistes; Association Internationale des Ouvriers; Fédération de Ravenne; Cercle International	Amilcare Cipriani.
Fédération socialiste de Campiano	—
Section socialiste de Massa	—
Section socialiste de S. Rinaldo	—
Fédération socialiste de Cesena	—
Deux groupes socialistes de S. Tomaso	—
Groupes socialistes de S. Giorgio	—
Groupes socialistes de S. Martino in Fiume	—
Cercle socialiste de S. Marco	—
Savignano : Fédération socialiste ; Cercle Enfants du Travail ; Cercle socialiste les Deux-Bouches	—
Cercle socialiste de Gambettola	—
Cercle socialiste ouvrier de Budrio	—
Groupe socialiste de Castel S. Pietro	—
Cercles socialistes de Castelbolognese	—
Cercle socialiste de Castrocaro	—
Fédération socialiste de Lugo	—
Fédération socialiste de Consellice	—
Fédération socialiste de Massa Lombarda	—
Fédération socialiste de Fusignano	—
Fédération socialiste de Cotignola	—
Fédération socialiste de S. Patrizio	—
Fédération socialisle de S. Potito	—
Cercle international de Alfonsine	—
Rimini : Cercle des Enfants du Travail; Cercle anarchiste Michel Bakounine; Cercle anarchiste du XVIII Mars, nº 1; Cercle anarchiste du XVIII Mars, nº 2; Cercle anarchiste	Amilcare Cipriani.

du XVIII Mars, nº 3; Cercle anarchiste du XXVII Mai; Cercle anarchiste Spartacus; Cercle anarchiste Almicare Cipriani.	Amilcare Cipriani
Cercle Amilcare Cipriani de la République de San Marin. .	—
Parme : Fédération populaire; Société politique des Travailleurs; Vétérans des batailles pour l'Indépendance; Fraternité et Humanité; le Peuple; les Droits de l'Homme; l'Emancipation; des Boulangers; des Travailleuses; Liberté et Travail; des Barbiers et Perruquiers; Joseph Mzazini; des Vosges; Démocratique; Agglomération des Travailleurs des sept villes	Amilcare Cipriani.
Cercle anarchiste exécutif de Palerme	—
Mirandola : Groupe socialiste; Vétérans des batailles garibaldiennes	—
Fédération internationale de Forli	—
Le Parti socialiste révolutionnaire des Romagnes, Congrès de Forli	Cipriani, A. Costa, Balducci, Piselli Valducci.
Ligue socialiste Milanèse de Milan.	A. Costa.
Consulat ouvrier de Ravenne	—
Le journal le *Soleil de l'Avenir*	—
Association des Travailleurs, Liberté, Justice de Naples . .	—
Sociétés démocratiques fédérées : Pensée et Action de Citta de Castello.	A. Costa.
Fédération socialiste de Rome.	A. Costa et Merlino
Le journal la *Revendicazione* de Forli	G. Piselli.
Le Parti ouvrier italien de Reggio-Emilia	—
Cercle socialisteanarchiste Fer et Feu, àAlexandrie d'Egypte	C. Pichi.
Société ouvrière d'Emancipation de Zurich (Suisse)	O. Bertoja, E. Merlinari.
Cercle socialiste; Emancipation du travail de Livourne. . .	F. Cini et Foraboschi Ezio.
Le Parti ouvrier italien d'Alexandrie (Piémont)	G. Croce.
Cercle anarchiste de Pesaro	S. Merlino.
Fédération socialiste de Rome.	—

NORWÈGE

Parti socialiste norwégien.	Carl Jeppesen.
Fédération ouvrière de Christiania.	J. Olsen.
— —	C. Bergenen.

POLOGNE

Groupe socialiste révolutionnaire Oswiata de New-York.	Félix Dasrynski.
Organisation de la Walka-Klas; rédaction de la Walka-Klas et de l'Aurore	Marie Jankowka.
Comité central ouvrier du Parti socialiste révolutionnaire Proletaryjat de Varsovie et des révolutionnaires socialistes internationaux polonais de Berne	Stanislas Mendelson.
Club des socialistes révolutionnaire Proletaryjat de Paris et de la Ligue slave (section polonaise).	Léon Winiarski.

ROUMANIE

Typographes de Bucarest et leur organe *Gutemberg* ; cercles socialistes roumains et bulgares de Bruxelles	MANY.
Cercle des travailleurs de Bucarest et du cercle des étudiants roumains de Paris	RACOVITZA.
Société des selliers de Bucarest.	PROCOPIU.
Cercle des travailleurs roumains.	A. SEULESCO.
Typographes de Bucarest et de leur organe *Gutemberg*.	D. VOINOV.

RUSSIE

Le *Socialiste,* Société des ouvriers russes de Paris, un groupe de socialistes révolutionnaires de Saint-Pétersbourg, la Société des publications russes de Zurich, les groupes socialistes adhèrents au programmes de la Volonté du peuple; un groupe de socialistes arméniens de Genève.	P. LAWROFF.
Union des démocrates socialistes russes	PLEKHANOW.
Trois groupes adhérents au programme de la Volonté du Peuple.	BECK.
Club Internatinoal pour l'instruction ouvrière de Londres.	KRANTZ PHILIP.
Union des artisans israélistes de New-York.	BARSKY.
— —	MILLER LOUIS.

SUÈDE

Parti socialiste suédois	C. PALMGREEN.
— — —	O. ALLARD.

SUISSE

Parti démocrate socialiste suisse.	L. SCHRAG.
Fédération des Syndicats professionnels de Suisse.	A. MERK
Société du Grutli.	P. BRANDT.
— —	J. VOGELSANGET.
Sections du Grutli du canton de Bâle-Campagne.	St. GSCHWIND.
Sections du Grutli de Neufchatel	H. HOUST.

FRANCE

DÉPARTEMENTS

Cyndicat des portefaix de Cette.	AFFRE Antoine.
Somité socialiste de Figeac	ANTRAIGUES.
Fédération des travailleurs socialistes d'Alais : Ouvriers socialistes révolutionnaires; Chambrée des Montagnards socialistes; Jounal le *Socialiste* des Cévennes; Groupe l'Avant-Garde; Groupes l'Indépendance et la Libre-Pensée; groupe Ni Dieu Ni Maître.	ARAUD, CHAUVET.
Comité départemental des républicains socialistes du Rhône .	ARCHAIN, C. BAUDIN.
Chambre syndicale des ouvrières couturières de Bordeaux . .	ARRÉCOT LÉON.
Chambre syndicale des mouleurs en fer de Lille	AUSSENS Louis.

Groupe d'études sociales l'Egalité de Bacalan (Bordeaux) . . .	Arrécot Charles.
Union des portefaix de Cette.	Balmain.
Chambre syndicale des mineurs du Nord ; Chambre syndicale des mineurs du Pas-de-Calais	Basly, député de la Seine.
Chambre syndicale des bonnetiers de Troyes	G. Batisse.
Fédération des Chambres syndicales ouvrières de Vierzon ; Métallurgistes ; Verriers ; Porcelainiers ; Charpentiers ; Tailleurs de pierres et Maçons ; Terrassiers.	Baudin.
Chambre syndicale des ouvriers tisseurs et similaires de Lagresles (Loire)	Beluze.
Union des Chambres syndicales de Béziers; Fédération ouvrière des socialistes de l'Ouest (Rouen)	Besset.
Agglomération lyonnaise du Parti ouvrier ; Union électorale des travailleurs socialistes du IVe arrondissement; L'Emancipation du IVe arrondissement ; Groupe collectiviste du Ve arrondissement ; L'Avant-Garde du VIe arrondissement ; L'Egalité des Charpennes ; Groupe du Parti ouvrier de Villeurbanne ; Groupe socialiste de Saint-Clair ; Fédération de la Jeunesse collectiviste du Rhône.	Bessy-Placet.
Chambre syndicale de la métallurgie de Troyes ; Chambre syndicale des sabotiers et galochiers de Troyes ; Chambre syndicale des ouvriers et ouvrières de toutes les industries de Troyes	Ch. Bischler.
Fédération lyonnaise des 54 Chambres syndicales suivantes : Ouvriers tisseurs de l'Agglomération lyonnaise; Mouleurs pour verrerie ; Verriers réunis ; Boulonniers réunis et similaires ; Ouvriers en instruments de musiques ; Coupeurs ; Brocheurs et Cambreurs ; Ouvriers Cordonniers ; Maçons ; Ouvriers et Ouvrières du Tissage mécanique ; Balanciers et similaires ; Mécaniciens et similaires ; Tanneurs-Corroyeurs ; Ouvriers Menuisiers ; Balanciers ; Bronziers ; Chaudronniers ; Chauffeurs-Mécacaniciens ; Cimenteurs ; Ebénistes ; Ferblantiers-Zingueurs ; Fondeurs ; Galochiers ; Guimpiers ; Garçons Limonadiers ; Maroquiniers ; Papetiers-Régleurs ; Ouvriers en manches de parapluies ; Parqueteurs ; Passementiers à la barre ; Plâtriers-Peintres ; Plombiers ; Polisseurs sur Métaux ; Robinetiers ; Sellerie lyonnaise ; Serruriers ; Tailleurs sur cristaux ; Tailleurs d'habits ; Tailleurs de pierre ; Tanneurs ; Tapissiers ; Teinturiers ; Tisseurs métalliques ; Tisseurs en sparterie ; Union des Tisseurs ; Tanneurs sur bois ; Tullistes ; Typographes ; Ouvriers en Velours unis ; Manœuvres-Verriers ; Vanniers ; Forgeurs-Marteleurs ; Vermicelliers ; Passementiers ; Ouvriers Chapeliers	Blache, Farjat Gabriel, Perronin.
Chambre syndicale des Charretiers et Conducteurs de Cette. .	Bonnet Etienne.
Groupe Ni Dieu Ni Maître, de Lyon	Bonnotte.
Union socialiste de Toulouse	Bousquet.
Chambre syndicale des Ouvriers réunis de La Celle (Allier) ; Chambre syndicale des Ouvriers réunis de Durdat-Larquille ; Groupe d'Etudes sociales de Malicorne (Parti ouvrier) . . .	Bonvin.
Cercle socialiste de Beauvais ; Union des Ouvriers métallurgistes de Creil	Bouchard Adolphe.
Chambre syndicale des Plâtriers-Maçons de Cette	Bressac Marc.
Comité central de la Jeunesse socialiste révolutionnaire de Lyon ; Comité révolutionnaire du Ve arrondissement de Lyon	Breuillé, Duplat.
L'Action anarchiste de Reims	Brunet.

Chambre syndicale des Ouvriers mineurs de Carmaux	CALVIGNAC.
Ouvriers Boulangers de Bordeaux	CARLA Charles.
Groupe l'Eclaireur, de Bordeaux (Parti ouvrier) ; Ouvriers en verre blanc.	J. CARADEC.
Chambre syndicale des Ouvriers vermicelliers de Nice	G. CARLIN.
Chambre syndicale des Teinturiers de Roanne	CHABAS Julien.
La Solidarité ; L'Avant-Garde, de Bordeaux (Parti ouvrier) . .	CHIRAC, détenu à Sainte-Pélagie.
Union des Chambres syndicales de Marseille, au nombre de 58 : Imprimeurs-Lithographes ; Maçons ; Marbriers réunis ; Marins du Commerce ; Maréchaux-Ferrants ; Menuisiers ; Meuniers ; Nettoyeurs-Cireurs d'appartements ; Ouvriers des ports et docks ; Ouvriers des quais et entrepôts ; Ouvriers aux Tabacs ; Ouvriers en sparterie ; Peintres en bâtiments ; Portefaix du marché central ; Serruriers ; Scieurs de long ; Tailleurs d'habits ; Tailleurs de pierres froides ; Tapissiers en meubles ; Tonneliers ; Tonneliers réunis ; Typographes ; Papetiers-Relieurs-Cartonneurs ; Paveurs-Dameurs ; Coiffeurs ; Selliers-Bourreliers ; Ouvriers des ports et docks de Saint-Louis ; Ouvrières en tabacs ; Ouvrières-fileuses de crins ; Ouvrières en sparteries ; Ouvrières en sparteries de Mazargues ; Mouleurs-Noyautiers ; Chambre sydicale des Cuisiniers « le Vatel » ; Cochers réunis ; Commis en douanes ; Confiseurs-Pâtissiers ; Cordonniers ; Coupeurs de la Cordonnerie ; Corroyeurs-Maroquiniers ; Ebénistes ; Employés de Commerce ; Employés de Cafés, Hôtels et Restaurants ; Employés d'Hôtels-Restaurants ; Employés Liquoristes ; Employés au nettoiement de la Ville ; Fileurs de crins ; Forgerons ; Ajusteurs-Mécaniciens ; Boulangers ; Caissiers-Layettiers ; Carreleurs ; Corroyeurs ; Charpentiers-Calfats-Perceurs ; Chargeurs ; Charretiers ; Chauffeurs et Conducteurs de Machine de terre ; Chaudronniers sur fer ; Colleurs de Papiers peints ; Scieurs à la mécanique.	CHRÉTIEN, TRESSAUD, GILLET, GENTIL Louis, ISSALÈNE.
Ouvriers Tisseurs de Thizy (Rhône)	CORGET.
Cercle du Comité républicain radical de la Seyne (Var) ; Groupe le Genre-Humain de Toulon.	CLUSERET, député du Var.
Cercle républicain des Ouvriers de Montluçon (Parti ouvrier).	COURTIGNON.
Jeunesse anarchiste de Saint-Quentin.	COURTOIS.
Menuisiers-Ebénistes de Cette	CRASSOUS.
Comités du Petit-Courgain A. B. et C. (Calais) ; Comité du Port-Nieulay ; Groupe le Réveil ouvrier ; Groupe la Nouvelle-France ; Groupe des Fontinettes, comité A. ; Comité central du Parti ouvrier ; Groupe la Bataille, de Saint-Pierre (Parti ouvrier)	A. DELCLUZE, conseiller municipal.
Union des syndicats et groupes d'Etudes sociales de Toulouse	DELMAS, Alph.
Conseil local de la Fédération Roannaise ; Chambre syndicale des Ouvriers tisseurs ; Groupe d'Etudes, la Jeunesse socialiste ; Chambre syndicale des terrassiers ; Chambre syndicale des Ebénistes ; Chambre syndicale des Maçons ; Chambre syndicale des Teinturiers ; Chambre syndicale des pareurs en tissage ; Chambre syndicale des pareurs roannais	DELORME Louis, DESSEIGNE, GAY - SIMON, MEUNIER Guillaume, PARRAUD Jean, VERGNE.

Fédération du Parti ouvrier du Nord : 74 groupes et syndicats des communes suivantes : Aniche, Annapes, Anstaing, Armentières, Ascq, Avesne-les-Aubert, Bachy, Bailleul, Banteux, Bauvin, Beauvois, Bertry, Boussière, Briastre, Le Cateau, Caudry, Chapelle-d'Armentières, Chérang, Croix, Cisoing, Erquineghem-Lys, Faches, Favril, Ferrière-la-Grande, Ferrière-la-Petite, Flers, Fontaine-au-Pire, Halluin, Hellemmes, Hem, Honnechy, Houpline, Lannoy, Leers, Lezennes, Lille, Loos, Lys-les-Lannois, Maroilles, Maurois, Mons-en-Barœuil, Neuvilly, Nieppe, Obrechies, Quievry, Reumont, Ronchain, Roncq, Roost-Warendin, Roubaix, Saint-Hilaire, Sains-du-Nord, Tourcoing, Visely, Wasquehal, Wattrelos, Wignehies	G. Delory, A. Lepers, conseiller municipal de Roubaix, vice-président du Conseil des Prud'hommes.
Union des Tisseurs et similaires de Tarare	Demangé Bost.
Union fédérative des Syndicats ouvriers de Castres; Chambre syndicale ouvrière d'ornements en bois (Castres). Chambre syndicale des chapeliers de Graulhet (Tarn). .	Denis.
Chambre syndicale des charpentiers et scieurs de long de Cette.	Desmazes.
Chambre syndicale des ouvriers réunis de Montluçon ; Union similaire de la Métallurgie (Id.); Chambre syndicale des ouvriers verriers (Id.).	J. Dormoy, conseiller municipal de Montluçon.
Comité socialiste d'Amiens (Parti ouvrier).	Ducerf.
Ouvriers mécaniciens de Lyon	Dumortier.
Groupe : « La Vigie » de Bordeaux (Parti ouvrier) ; Union syndicale des inscrits maritimes	Dupon.
Chambre syndicale des marins et pêcheurs de Cette	Esquillan Félix.
Comité central révolutionnaire de Lyon.	Farjat Adrien.
Ligue havraise des travailleurs réunis.	Faure Sébastien.
Comité des travailleurs socialistes de Nanterre.	Féline Louis.
Chambrée socialiste de Narbonne	Ferroul, député de l'Aude.
Chambre syndicale des ouvriers réunis de Bezenet (Allier) ; Cercle socialiste des ouvriers de Bezenet ; Cercle républicain des ouvriers de Montvicq (Allier) ; Chambre syndicale des ouvriers de Montvicq ; Chambre syndicale des ouvriers réunis de Doyet ; Chambre syndicale des ouvriers socialistes de Lavaveix-les-Mines (Creuse) (Parti ouvrier).	Fréjac Raoul, secrétaire de la mairie de Commentry
Comité du Parti ouvrier de Vauban-Chanzy (Calais); Comité de vigilance (Id.)	Fuchs.
Chambre syndicale des ouvriers charpentiers de Saint-Quentin	Gadroy Léon.
Ouvriers en tabac (Marseille)	Gros.
Groupe des travailleurs de la Libre-Pensée de Marseille ; le *Radical Algérien*.	Guesde Jules.
Cercle l'Avant-Garde de Limoges.	Hummel Aristide.
Groupe la Mouche du IIIe arrond. (Lyon).	Jacquet.
Chambre syndicale des métallurgistes de Cette.	Jeannot Louis.
Chambre syndicale des ouvriers menuisiers : La Varlope solidaire (Calais)	Jude Henri.
Syndicat des ouvriers de l'ameublement de Cours (Rhône) ; Chambre syndicale des ouvriers tisseurs de Thizy (Rhône) et des 29 communes adhérentes	Lachize.

Syndicat des ouvriers mineurs de l'Aveyron (Decazeville). .	LACOMBE Antoine.
Ligue du Travail national (Bordeaux)	LAFFITTE.
Union électorale du IIIe arrondissement de Lyon.	LANDRIN.
Chambre syndicale des tisseurs de Saint-Quentin.	LANGRAND.
Union des travailleurs socialistes de Pantin.	LAPIERRE.
Chambre syndicale des employés d'administration, de commerce et d'industrie (Bordeaux).	LAVAU
Comité central des groupes socialistes ; Conseil national de la Fédération des Syndicats et Groupes corporatifs ouvriers de France.	LAVIGNE.
Comité central républicain socialiste du Cher (Bourges). . .	LEBEAU Louis.
— — —	PREICHOUX Gilbert.
Chambre syndicale des tisseurs d'Amiens.	A. LEFEBVRE.
Chambre syndicale des ouvriers métallurgistes; Chambre syndicale des ouvriers mineurs; Cercle républicain ; Bibliothèque socialiste de Commentry (Parti ouvrier). . . .	S. LETANG, conseiller municipal de Montluçon.
Chambre syndicale des ouvriers en limes d'Arnay-le-Duc (Cote-d'Or).	LEVITRE Jules.
Union des travailleurs de Tulle; Comité républicain socialiste (Id.); Cercle des Amis du progrès (Id.)	MALAURIE Marcelin
Comité socialiste révolutionnaire de Saint-Ouen.	MAQUAIRE.
Comité socialiste de Mâcon	MARMONNIER.
Les Egalitaires du IIIe canton de Reims.	MATHIEU.
Groupe révolutionnaire du IIIe arrond. de Lyon.	MICHEL Joseph.
Chambre syndicale des ouvriers tisseurs de Mardore (Rhône).	MONCORGE Emile.
Tailleurs sur cristaux de Seine et Seine-et-Oise (Aubervilliers	MOSSER.
Chambre syndicale des tisseurs réunis d'Annonay (Ardèche); Union des travailleurs socialistes de Lyon.	NEVEU Henri.
Chambre syndicale des ouvriers mineurs de la Loire (Saint-Etienne)	OTTIN Antoine.
Syndicat des hommes de peine, section de Choisy-le-Roi. .	PAULET.
Fédération des groupes socialistes du Parti ouvrier (Reims); Cercle d'études des typographes, Chambre syndicale de l'industrie lainière, Comité de vigilance, la Défense des travailleurs des 1ers et 2e cantons, du 3e, du 4e.	PÉDRON.
Conseil municipal de Saint-Ouen.	PERNIN, Maire.
Groupe ni Dieu ni Maître (Lyon).	PERREUX ALEX.
Union des Chambres syndicales ouvrières de Nantes : ajusteurs; tourneurs; couvreurs; chaudronniers; maçons; sculpteurs; ouvriers en voitures; mouleurs; fondeurs; chapeliers-piéceurs ; forgerons; corroyeurs; selliers-bourreliers.	PIRON JOSEPH, RIGAUD.
Libre-Pensée ardéchoise (Annonay).	PLACE HENRI.
Chambre syndicale des bûcherons de Saint-Fargeau ; groupes d'Etudes sociales *(id.)*; Union socialiste anticléricale de Bleneau (Yonne).	POILBLANC ELIE.
Chambre syndicale des ouvriers fileurs de Vienne	PONCET.
La Sentinelle, de Saint-Quentin ; les Plébéiens *(id.)*, (Parti ouvrier)	RENARD VICTOR.
Cordonnerie lyonnaise (Lyon).	RICHERAND.
Comité central révolutionnaire des trois cantons de Grenoble	ROBESTO.

Chambre syndicale des ouvriers réunis de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme (Sainte-Florine)	ROUGET.
Les Indépendants d'Annonay	ROUILLON.
Union des vingt Chambres syndicales ouvrières de Bordeaux : Fondeurs-mouleurs ; menuisiers ; ébénistes ; scieurs de long ; boulangers ; coupeurs-tailleurs ; ouvrières couturières pour hommes ; paveurs de la Gironde ; raffineurs ; pâtissiers-glaciers ; charbonniers du port ; employés d'administration, de commerce et d'industrie ; verriers ; arrimeurs ; mécaniciens ; maisons de commerce ; billardiers ; fabricants de caisses ; charpentiers de haute futaie. — Groupe les Egaux ; Comité de vigilance du conseil des prud'hommes	ROUX.
Ouvriers mineurs des Bouches-du-Rhône (Marseille)	SABATHIER.
Chambre syndicale la Métallurgie ; Union française des ouvriers tullistes ; Comité du Four à chaux ; Bibliothèque socialiste de Calais (Parti ouvrier)	SALEMBIER, conseiller municipal, conseiller prud'homme.
Pêcheurs de l'étang de Thau (Cette)	SAUVAIRE.
Groupe d'Etudes sociales de Lormont (Gironde)	SCIOTA.
Chambre syndicale des typographes de Cette	SÉNÉGAS.
Chambre syndicale de Soumers : carriers, terrassiers et mineurs de Lérouville (Meuse)	SIEFFERT.
Tisseurs en velours de l'Arbresle (Rhône) ; groupe socialiste de Tarare ; syndicat des tisseurs de Tarare	SOL LOUIS.
Fédération socialiste de la Haute-Vienne (Limoges)	SOULAT HENRI.
Comité fédéral socialiste de l'Allier (Montluçon)	TISSIER.
Union socialiste révolutionnaire (Marseille)	TRESSAUD.
Groupe socialiste révolutionnaire de St-Amand (Cher) ; Chambre syndicale des cultivateurs, vignerons et similaires de St-Amand ; plâtriers-peintres *(id.)* ; charpentiers *(id.)* ; maçons et tailleurs de pierre *(id.)* ; ouvriers zingueurs *(id.)* ; scieurs de long *(id.)*. — Comité socialiste révolutionnaire de Vierzon.	VAILLANT, conseiller municipal de Paris.
Chambre syndicale des tonneliers et soutireurs de Cette . . .	VALLAT PIERRE.
Groupe socialiste orléanais (Orléans)	VIARD.
Union des travailleurs socialistes de Lyon	VIMENET JEAN.
Union des Libres-Penseurs socialistes de Boulogne-sur-Seine	MACHEREY.
Groupe socialiste de la Chambre des députés . BOYER, CAMÉLINAT.	

PARIS

Chambre syndicale ouvrière de la bijouterie de Paris ; comité révolutionnaire central du III[e] arrondissement	ADAM FERDINAND.
L'*Evolution*, Cercle d'Etudes sociales (Parti ouvrier)	AMBOURG.
Cercle d'Etudes sociales du XI[e] arrondissement	ANDRIEUX.
Chambre syndicale des ouvriers fumistes en bâtiment . . .	ANQUETIL.
Cercle républicain du Limousin (Paris)	BAJU, PELLEGRIE
Chambre syndicale des ouvriers maçons	BAUDET.
Cercle collectiviste du I[er] arrondissement (Parti ouvrier) . . .	BEDIER.
Cercle libre socialiste révolutionnaire	BESSE.

Comité central électoral du Ve arrondissement; comité de l'Union socialiste	Boicervoise.
Chambre syndicale des tailleurs et scieurs de pierre de la Seine	Boulé.
Comité électoral socialiste révolutionnaire du XIVe	Boussaguet.
Ouvriers pointiers.	Bureau Jacques.
Groupe socialiste aveyronnais (Paris).	Calmel.
L'Egalité d'Asnières; cercle collectiviste du IIe, (Parti ouvrier.)	Camescasse.
La Solidarité des ouvriers coiffeurs.	Charreron.
Comité révolutionnaire central.	Chauvière, conseiller municipal de Paris; Granger; Vaillant, conseiller municipal de Paris.
Ouvriers tréfileurs.	Ciret Louis.
Chambre syndicale des pâtissiers-cuisiniers	Comaille.
Tailleurs et scieurs de pierre du Ve arrondissement.	Combomoreil.
Union syndicale des coupeurs-tailleurs.	Courbet.
Groupe des indépendants du XXe.	Dangers.
Chambre syndicale des ouvriers charpentiers.	Delmas.
Chambre syndicale des scieurs de pierre dure.	Delacôte.
Cercle collectiviste révolutionnaire du XVIIIe (Parti ouvrier)	Dereure.
Comité du XVe (quartier de Javel)	Desgrosjean.
Agglomération parisienne du Parti ouvrier.	G. Deville, Jules Guesde, Paul Lafargue.
Comité révolutionnaire des Quatre-Chemins.	Dimnet Nicolas.
Chambre syndicale des charpentiers en fer du département de la Seine; comité de vigilance des prud'hommes du bâtiment.	Dubois.
Chambre syndicale des cochers de la Seine..	Dubucq.
Union syndicale du meuble sculpté et de l'ébénisterie . . .	Duprès, Guillon, Léveillé.
Comité révotionnaire socialiste du Père-Lachaise.	George Feline.
Le Droit : ouvriers peintres en bâtiment.	Gaiffe.
Comité du XIe arrondissement.	Geiler.
Cercle collectiviste révolutionnaire du IVe (Parti ouvrier). .	Gerbaud.
Cercle collectiviste du IIIe (Parti ouvrier).	Geva.
Chambre syndicale des garçons limonadiers.	Gouzon.
Comité révolutionnaire de Belleville.	Grenier.
Tailleurs et scieurs de pierres du XIVe arrondissement . . .	Guillot - Poupardin.
Syndicat général des travailleurs français peintres en bâtiment.	Kahn.
Comité central électoral révolutionnaire du XXe arrond. . .	Herraud.
Groupe la Commune.	Hinart.
La Commune du IIIe	Jannot,
Chambre syndicale des ouvriers charpentiers en fer.	Lachet.
Chambre syndicale des ouvriers tailleurs	Lacoste.
Cercle socialiste révolutionnaire du IXe arrondissement. . .	Maximilien.

Cercle collectiviste révolutionnaire du Ve; cercle d'études sociales du Ve (Parti ouvrier)	LAINÉ.
Comité électoral socialiste du quartier de Grenelle	LAURENÇON.
Chambre syndicale des ouvriers verriers	LECOMTE EUGÈNE.
Chambre syndicale des limonadiers	LENTZ.
Comité révolutionnaire du XXe arrondissement	LEPAGE.
Comité électoral socialiste du quartier Saint-Fargeau	LEPEUT.
Cercle collectiviste révolutionnaire du XIVe arrondissement (Parti ouvrier)	LHOMME.
Chambre syndicale des ouvriers terrassiers, puisatiers et mineurs	LIGNEUL.
Chambre syndicale des hommes de peine	LUSS.
Comité révolutionnaire socialiste du Ve arrondissement	MERCIER.
Comité socialiste électoral du quartier Necker	MARCHAT.
Comité révolutionnaire socialiste du quartier Saint-Fargeau	MESSER.
Chambre syndicale des peintres céramistes	MONCEAU.
Chambre syndicale des menuisiers en bâtiment	MONTANT.
Groupe des tailleurs et scieurs de pierres du XXe arrond.	PATRICOT.
Journal l'*Ouvrier cordonnier*	POLICON.
Comité révolutionnaire du XXe arrondissement	REINERT.
Syndicat des Dames	RIGAL (citoyenne).
La *Revue socialiste*	ROUANET, WEBER
Comité électoral socialiste révolutionnaire de Charonne	ROUSSEAU.
La Couture, groupe corporatif des ouvriers et ouvrières tailleurs	ROUSSEL.
Groupe des trimardeurs	SIGURET.
Comité marguerite du XIe arrondissement	STIÉVENARD.
Chambre syndicale des ouvriers coiffeurs	TROQUET.
Groupe d'études éducatives	VALETTE (citoyenne)
Insurgés du XVIIIe arrondissement	WEIL LUCIEN.
Groupe socialiste du Conseil municipal de Paris	DAUMAS, HUMBERT LONGUET.



TÉLÉGRAMMES ET LETTRES D'ADHÉSION

ALLEMAGNE : *Arnstadt.* — *Berlin* : les industriels, les ouvriers en métaux, les maçons, les ferblantiers de Berlin et des environs. — *Hambourg* : les ouvriers de Hambourg, Altona et des environs, les tailleurs de pierres, les ouvrières de Hambourg et d'Altona. — *Dresde* : les menuisiers de Dresde et de Schandau (Suisse-Saxonne), les 4e 5e et 6e cercles électoraux de la Saxe. — *Leipsig* : les socialistes réunis au Panthéon. — *Gruena* (Saxe), association électorale. — *Wurzbourg.* —

Lubeck : les mouleurs. — *Francfort-sur-le-Main.* — *Brandebourg.* — *Bourgstœdt :* association électorale. — *Chemnitz :* la Société de chant. — *Cologne.* — *Darmstadt.* — *Glauchau.* — *Gotha.* — *Elmshorn.* — *Forst.* — *Hartmannsdorf :* la Société des munufacturiers de Hartmannsdorf et Chemnitz. — *Heilbronn* (Wurtemberg). — *Hohensteinernstthal.* — *Meissen* (Saxe), les menuisiers. — *Nuremberg.* — *Posen.* — *Ronsdorf.* — *Schlachtensee :* le club des ouvriers berlinois (Cubaripe). — *Schneeberg :* 19e cercle électoral de la Saxe. — *Wandsbek :* les cordonniers. — *Zwickau.* — *Londres :* les social. démocrates allemands. — *Boitsfort :* les soc. démocrates allemands de Bruxelles.

AUTRICHE : *Vienne* : les tourneurs de boutons et les paveurs de Vienne, les maréchaux-ferrants de Vienne, les socialistes de Florisdorf. — *Kratzau :* les socialistes du nord de la Bohême. — *Ostrau-Moravie.* — *Reichenberg* (Bohême).

HONGRIE : *Budapest.*

SUISSE : *Bâle :* les socialistes allemands. — *Lausanne*: les lutteurs pour la liberté. — *Genève* : le comité central des ouvriers de Genève. — *Saint-Gall*: les socialistes allemands.

ITALIE : *Rome* : cercle d'études sociales.

ESPAGNE : *Madrid* : comité national du Parti ouvrier socialiste.

PORTUGAL : *Lisbonne.*

HOLLANDE : *Ternfuzen* : le club de propagande socialiste.

SUÈDE-NORVÈGE : *Christiania.* — *Bergen.*

ANGLETERRE : *Londres* : la Société des communistes.

DANEMARK : *Copenhague.*



RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE ET DEUXIÈME QUESTION

Législation internationale du travail. Réglementation légale de la journée. Travail de jour, de nuit, des jours fériés, des adultes, des femmes, des enfants. Surveillance des ateliers de la grande et de la petite industrie, ainsi que de l'industrie domestique.

Le Congrès international ouvrier socialiste de Paris.

Après avoir affirmé que l'émancipation du travail et de l'humanité ne peut sortir que de l'action internationale du prolétariat organisé en parti de classe, s'emparant du pouvoir politique pour l'expropriation de la classe capitaliste et l'appropriation sociale des moyens de production;

Considérant :

Que la production capitaliste dans son rapide développement envahit successivement tous les pays;

Que ce progrès de la production capitaliste implique l'exploitation croissante de la classe ouvrière par la bourgeoisie;

Que cette exploitation, de plus en plus intensive, a pour conséquence l'oppression politique de la classe ouvrière, son asservissement économique, et sa dégénérescence physique et morale;

Que, par suite, il est du devoir des travailleurs de tous les pays de lutter, par tous les moyens à leur disposition, contre une organisation sociale qui les écrase et menace, en même temps, le libre développement de l'humanité; mais que, d'autre part, il s'agit avant tout de s'opposer à l'action destructive du présent ordre économique;

Décide :

Une législation protectrice et effective du travail est de nécessité absolue dans tous les pays où sévit la production capitaliste.

Comme bases de cette législation le Congrès réclame :

(a) Limitation de la journée de travail à un maximum de huit heures pour les adultes;

(b) Interdiction du travail des enfants au-dessous de 14 ans, et, de 14 à 18 ans, réduction de la journée à six heures pour les deux sexes;

(c) Suppression du travail de nuit, sauf pour certaines branches d'industrie dont la nature exige un fonctionnement ininterrompu;

(d) Interdiction du travail des femmes dans toutes les branches d'industrie qui affectent plus particulièrement l'organisme féminin;

(e) Suppression du travail de nuit pour les femmes et les ouvriers de moins de 18 ans;

(f) Repos ininterrompu de 36 heures au moins, par semaine, pour tous les travailleurs ;

(g) Interdiction de certains genres d'industrie et de certains modes de fabrication préjudiciables à la santé des travailleurs ;

(h) Suppression du marchandage;

(i) Suppression du paiement en nature, ainsi que des coopératives patronales;

(j) Suppression des bureaux de placements;

(k) Surveillance de tous les ateliers et établissements industriels, y compris l'industrie domestique, par des inspecteurs rétribués par l'Etat et élus, au moins pour moitié, par les ouvriers eux-mêmes.

Le Congrès déclare que toutes ces mesures d'hygiène sociale doivent faire l'objet de lois et de traités internationaux, que les prolétaires de tous les pays sont invités à imposer à leurs gouvernants. Ces lois et traités, obtenus de la façon qu'ils jugeront la plus efficace, ils auront à en surveiller l'application.

Le Congrès déclare en outre qu'il est du devoir des ouvriers d'admettre les ouvrières dans leurs rangs, sur le pied d'égalité, et de faire prévaloir le principe : à travail égal, salaire égal pour les travailleurs des deux sexes et sans distinction de nationalité.

Pour cela, de même que pour l'émancipation complète du prolétariat, le Congrès considère comme essentielle l'organisation des travailleurs sur tous les terrains et réclame, en conséquence, la liberté absolue d'association et de coalition.

TROISIÈME QUESTION

Voies et moyens pour faire aboutir ces revendications

Le Congrès international ouvrier socialiste de Paris :

Invite les organisations ouvrières et les partis socialistes de tous les pays à se mettre immédiatement à l'œuvre et à user de tous les moyens (réunions,

journaux, pétitions, manifestations, etc.) pour amener leurs gouvernants respectifs :

1° A adhérer à la conférence intergouvernementale de Berne, proposée par le gouvernement suisse ;

2° A soutenir dans cette conférence les résolutions du Congrès international de Paris.

Dans tous les pays qui comptent des élus socialistes, ces derniers devront, sous la forme de vœux dans les Conseils municipaux, sous la forme de dispositions législatives dans les Parlements, saisir les assemblées dont ils font partie des résolutions du Congrès de Paris.

Dans toutes les élections, tant municipales que législatives, ces mêmes résolutions devront figurer au programme des candidats socialistes,

Il est créé une Commission exécutive des résolutions du Congrès de Paris, en ce qui concerne la législation internationale du travail projetée par la République helvétique.

Cette Commission, composée de cinq membres, est chargée de transmettre directement à la conférenee de Berne les bases sur lesquelles les organisations ouvrières et les partis socialistes d'Europe et d'Amérique, réunis à Paris du 14 au 21 juillet, ont jugé indispensable d'asseoir une protection internationale du travail.

Cette Commission reçoit, en outre, le mandat de convoquer le prochain Congrès international, lequel devra avoir lieu dans une localité de la Suisse ou de la Belgique à désigner ultérieurement.

Sous le titre : *La journée de huit heures*, il sera publié, avec le concours des partis socialistes représentés au Congrès international de Paris, un organe hebdomadaire destiné à centraliser tous les renseignements sur les divers mouvements nationaux en vue de la réduction légale de la journée de travail.

Manifestation internationale du 1er mai 1890

Il sera organisé une grande manifestation internationale à date fixe, de manière que, dans tous les pays et dans toutes les villes à la fois, le même jour convenu, les travailleurs mettent les pouvoirs publics en demeure de réduire légalement à huit heures la journée de travail, et d'appliquer les autres résolutions du Congrès international de Paris.

Attendu qu'une semblable manifestation a déjà été décidée pour le 1er mai 1890 par l'*American Federation of labour*, dans son congrès de décembre 1888 tenu à St-Louis, cette date est adoptée pour la manifestation internationale.

Les travailleurs des diverses nations auront à accomplir cette manifestation dans les conditions qui leur sont imposées par la situation spéciale de leur pays.

Conformément à la décision prise par le Congrès international ouvrier socialiste dans sa deuxième séance du 20 juillet, le bureau permanent a désigné la Suisse comme siège de la Commission exécutive ; il a chargé la délégation de ce pays de constituer cette Commission de cinq membres dans une même ville, qui sera en même temps le lieu de publication du journal *La Journée de huit heures*.

QUATRIÈME QUESTION

(Abolition des armées permanentes et armement général du peuple).

Le Congrès international ouvrier socialiste de Paris :

Considérant :

Que l'armée permanente, ou la force armée au service de la classe régnante ou possédante, est la négation de tout régime démocratique ou républicain, l'expression militaire du régime monarchique ou oligarchique et capitaliste, un instrument de coups d'Etat réactionnaires et d'oppression sociale ;

Que, résultat et cause du système de guerres agressives, danger constant de conflits internationaux, l'armée permanente et la politique offensive dont elle est l'organe doivent faire place à la politique défensive et pacifique de la démocratie, à l'organisation du peuple entier exercé, armé, non plus pour le pillage et la conquête, mais pour la garde de son indépendance et de ses libertés ;

Que l'armée permanente, cause incessante de guerres est, ainsi que l'histoire le démontre, incapable de défendre un pays contre les forces supérieures d'une coalition et que sa défaite laisse ce pays désarmé à la merci des vainqueurs, tandis que la nation préparée, organisée, armée, serait inaccessible à l'invasion ;

Que l'armée permanente est la désorganisation de toute vie civile, enlevant à chaque nation pour l'encaserner, la démoraliser, sa meilleure jeunesse à la période d'apprentissage, d'études, de plus grande activité, d'action ;

Qu'ainsi le travail, la science et l'art se trouvent stérilisés, arrêtés dans leur essor; le citoyen, l'individu, la famille atteints dans leur existence, dans leur développement;

Qu'au contraire dans l'armée vraiment nationale, ou nation armée, le citoyen poursuit dans la vie nationale le développement de ses aptitudes, de ses facultés, exerce ses fonctions militaires comme un attribut nécessaire de sa qualité de citoyen;

Considérant :

Que l'armée permanente, par les charges incessamment accrues de la dette de guerre, par les impôts et emprunts toujours aggravés qu'elle motive, est une cause de misère et de ruine ;

Répudie hautement les projets belliqueux entretenus par des gouvernants aux abois ;

Affirme la paix comme condition première et indispensable de toute émancipation ouvrière ;

Et réclame, avec la suppression des armées permanentes, l'armement général du peuple sur les bases suivantes :

L'armée nationale, la nation armée formée de tous les citoyens valides, organisés par région, de telle sorte que chaque ville, chaque canton ait son bataillon, composé de citoyens qui se connaissent, réunis, armés, équipés et prêts à marcher, s'il le faut, dans les vingt-quatre heures. A chacun son fusil et son équipement à domicile, comme en Suisse, pour la défense des libertés publiques et la sécurité nationale.

Le Congrès déclare en outre que la guerre, produit fatal des conditions économiques actuelles, ne disparaîtra définitivement qu'avec la disparition même de l'ordre capitaliste, l'émancipation du travail et le triomphe international du socialisme.



RÉSOLUTIONS DIVERSES

Considérant que les rapports des délégués de tous les pays à ce Congrès ont démontré que la seule organisation économique du travail (Trade's unions et groupements similaires) ne saurait suffire à l'émancipation de la classe laborieuse ; pendant que l'agitation pour la réduction de la journée de travail, la limitation du travail des femmes et des enfants et des lois protectrices du travail, ont prouvé être un moyen de développer chez les travailleurs la conscience de classe, préliminaire nécessaire de l'émancipation de la classe ouvrière par elle-même ;

Considérant que l'histoire du mouvement ouvrier montre que les appels à la bourgeoisie ne sont d'aucun effet pour les travailleurs et ne servent qu'à constituer un capital politique à la classe régnante ;

Considérant que la possession du pouvoir politique par la classe régnante lui a permis de maintenir son système exploiteur d'entreprise privée et de production capitaliste ;

Considérant qu'au moyen du pouvoir politique elle empêche le contrôle de l'industrie par l'Etat et le contrôle de l'Etat par le peuple ;

Le Congrès international de Paris décide :

1° Que dans tous les pays où les prolétaires sont en possession de la franchise électorale, ils doivent entrer dans les rangs du parti socialiste, ne tolérant aucune compromission avec un autre parti politique, et par l'usage de leur bulletin de vote poursuivre, sous l'empire de leur constitution respective, la conquête du pouvoir politique ;

2° Que dans tous les pays où la franchise électorale et les droits constitutionnels sont refusés aux prolétaires, ceux-ci doivent lutter par tous les moyens possibles pour obtenir le droit de suffrage ;

3° Que tout emploi de la force répressive de la part de la classe régnante pour entraver l'évolution pacifique de la société vers une organisation coopérative, à la fois industrielle et sociale, serait un crime contre l'humanité et soumettrait l'inhumanité des agresseurs aux châtiments infligés par des hommes qui luttent pour la défense de leur vie et de leur liberté.

(Présenté par J. F. Busche, délégué du *Socialist labor Party* des Etats-Unis d'Amérique et L. E. Miller, délégué des Trade's unions juives fédérées de New-York).

Cette première publication sera prochainement suivie d'un compte rendu complet du Congrès : Débats, rapports et résolutions n'ayant pu trouver place dans le présent fascicule.

Paris. — Imp. de la Presse, 16, rue du Croissant. — A. Vigier, Imp.